



**ICW Global et la RSE**  
**Responsabilité Sociale de l'Entreprise comme Reconnaissance Sociale**  
**Une approche dans une perspective de Genre**

ONU : Un chemin vers l'action dans le monde du travail et les entreprises face au Sida

La continuité dans le temps d'une performance à succès des entreprises ne peut pas être dissociée de la santé et de la force du corps social sur lequel il s'appuie et se développe.

C'est ainsi que les Nations Unies l'ont compris en 1999 lorsqu'elles ont conçu le Pacte Global, en priant les sociétés d'adhérer, de soutenir et d'appliquer un ensemble de valeurs fondamentales dans les domaines des Droits de l'homme, des droits du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

D'après le discours plénier "Le Pacte mondial et la création des marchés durables" prononcé dans le cadre du Forum Économique Mondial, à Davos (Suisse) le 29 janvier 2009, "le Pacte mondial est devenu synonyme de responsabilité de l'entreprise".

La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est l'ensemble des actions dont les entreprises tiendront compte pour que leurs activités aient un impact positif non seulement sur leurs actionnaires, mais aussi sur le reste des parties prenantes (stakeholders) : employés, communauté financière, fournisseurs, clients et société en général.

Pacte Global et VIH SIDA

Comme le Pacte Global comprend différents domaines, il est souhaitable que les entreprises y intègrent leurs activités en matière de Responsabilité Sociale. Parmi leurs 10 principes fondamentaux, il y a la promotion et la protection des Droits de l'homme et la non discrimination dans le milieu du travail pour des raisons telles qu'être porteur du virus du VIH.

Sans aucun doute, ce dernier sujet est l'un des plus importants sur le plan global dans les dernières décennies. Dans sa déclaration, à l'occasion de la journée mondiale du SIDA, la Directrice Générale de l'OMS a affirmé que : "La santé, le VIH et les Droits de l'homme sont étroitement interconnectés. Pour répondre au VIH, il faut veiller à ce que les Droits de l'homme soient protégés et promus. Les personnes vivant avec le VIH doivent bénéficier non seulement de leur droit à la santé mais aussi à leur droit d'accès aux services sociaux clés tels que ceux d'éducation, emploi, logement, sécurité sociale... À ce jour, j'encourage tous les secteurs à protéger les droits humains, y compris le droit à la santé et à combattre la discrimination."

Genre et VIH

À son tour, l'OIT a présenté en 2001 un "Recueil de directives pratiques sur le VIH / SIDA et le monde du travail" où est décrite l'épidémie comme "une crise mondiale (qui) constitue l'un des défis les plus terribles pour le développement et le progrès social", et précise que celle-ci "...affecte profondément le tissu social et économique des sociétés." En déclinant les principes fondamentaux elle souligne qu'aucune action visant à prévenir la propagation de l'infection au VIH ne pourra être efficace si elle n'est pas axée sur la recherche des relations de genre plus égalitaires, puisque les



femmes sont plus exposées que les hommes à l'infection et, assez souvent, sont affectées d'une manière plus grave..."

Cette même organisation, dans le but de "...renforcer ses activités d'appui au respect des engagements nationaux et internationaux de protection des droits et de la dignité des travailleurs et de toutes les personnes vivant avec le VIH ou le Sida ou des personnes concernées", a élaboré en 2010 et 2011 une Recommandation concernant le VIH / SIDA et le monde du travail, 2010 (num. 200)" et un Plan d'Action Mondial pour promouvoir son application, des instruments structurés autour des axes de la réduction de la discrimination, du plus grand accès aux services de prévention, soins, prise en charge et appui et de "l'intensification des mesures adoptées par les acteurs du monde du travail dans le cadre de la réponse au VIH". Les points II.B.15 et II.E.26 du Plan d'action notamment signalent le besoin de porter "...une attention particulière aux femmes et aux fillettes qui ont un double désavantage dû à l'inégalité des genres" et précisent que "...le genre et le VIH sont des questions transversales qui devraient être incorporées systématiquement dans toutes les activités de l'OIT". Cette approche ne fait qu'approfondir les directives établies dans le Recueil de l'OIT de l'an 2001 dont le volet 4.3 du chapitre sur les Principes Fondamentaux décrit clairement l'incidence que l'inégalité des genres exerce sur la propagation de l'infection par le VIH et la gravité de ses effets, tandis que le volet 6.3 prescrit que tous les programmes de prévention à travers l'enseignement et l'information dans le lieu de travail "...devraient tenir compte du genre... (et) ...s'adapter expressément aussi bien aux hommes qu'aux femmes."

### La RSE dans le monde du travail

En définitive, le secteur entrepreneurial, partie substantielle du monde du travail (dont les trois quarts des travailleurs sont des personnes vivant avec le VIH) a l'occasion de générer valeur et durabilité par un engagement social rationnel et performant, visant la promotion de meilleures conditions de vie pour ceux concernés par l'épidémie à travers la protection des Droits de l'homme, la réduction de la stigmatisation et l'effort pour atteindre des relations de genre plus égalitaires. Bien entendu, tel que l'introduction et la portée du Recueil de l'OIT le signalent, ainsi que le volet sur la Formation, "...les meilleures pratiques comprennent la mobilisation de..." "les travailleurs et leurs organisations," "...les responsables politiques, approches multisectorielles, activités partagées avec la société civile, y compris les personnes vivant avec le VIH / SIDA et l'éducation."

Un paragraphe de ce volet introduit nécessairement le secteur du Mouvement Ouvrier, car sans sa participation active, l'intégration des acteurs sociaux du secteur ne sera pas complète.

Tel que l'indique le volet 7.3 du Recueil de l'OIT concernant la "Formation des représentants des travailleurs", du chapitre sur la Formation.

Cependant, le fait que la RSE devienne un élément structurel entre l'entreprise et la société et qu'elle n'obéisse pas à une situation économique conjoncturelle ou à la volonté ou aux intérêts d'actionnaires ou de cadres supérieurs, dépend en grande partie d'une claire contribution à l'entreprise en termes de valeur de la part des activités responsables.

### Pourquoi un Diplôme à l'entreprise amicale

World Peace Campaign



Si les entreprises s'impliquent de manière pratique et efficace dans la réponse au VIH, elles manifestent leurs valeurs et leur engagement, et en conséquence, elles obtiennent reconnaissance, visibilité et distinction sociale.

La matérialisation de cette reconnaissance dans un Diplôme confirmant le caractère responsable et solidaire de la démarche stratégique d'une entreprise, peut constituer en même temps un encouragement poussant à renforcer l'engagement, et un acte de justice, lesquels doivent être explicites de manière publique et avec la plus grande diffusion possible afin de stimuler ces bonnes pratiques entrepreneuriales au sein de ce secteur.

### De même pour le Syndicat Amical

Par ailleurs, les documents de l'OIT sont explicites en ce qui concerne un large éventail de mesures pratiques auxquelles les organisations devraient se consacrer corps et âme, telles que des politiques d'employabilité de non discrimination, prévention à travers l'enseignement et l'information, programmes de formation destinés à tous les acteurs du monde du travail, protection et dialogue social, et égalité des genres. Ici les syndicats jouent un rôle stratégique qu'il faut bien reconnaître.

### ICW Global dans le monde de l'entreprise, dans le secteur du travail et dans le VIH

ICW Global est le seul Réseau International intégré et organisé par et pour des femmes vivant avec le VIH (plus de 15 000 membres associées dans presque 120 pays). Depuis 1992 ICW intercède en faveur de la reconnaissance et de l'application des droits des femmes, fillettes et adolescentes vivant avec le VIH / SIDA, ainsi qu'en faveur des changements qui améliorent leur qualité de vie, en axant sa stratégie sur l'expérience de vie des femmes positives. En réponse à l'appel de l'ONUSIDA qui demande d'élargir la Réponse Sociale Mondiale à la Pandémie, ICW a mis en place depuis plus de dix ans, des activités reliées au monde du travail, en convoquant des syndicats, des entreprises et l'OIT afin de stimuler dans différents pays des actions à ce sujet, et en soutenant le Pacte Global de la RSE de l'ONU.

Pour cette raison, ICW Global est en mesure et a la responsabilité de participer à toute initiative ayant ces caractéristiques qui se mette en œuvre dans les pays et régions des 5 continents où elle est implantée, en apportant tout son prestige, sa légitimité, sa trajectoire et ses connaissances de la thématique du point de vue de ses acteurs, pour contribuer à la structuration la plus adéquate du projet et à sa réalisation la plus réussie.

### Voici les actions qui encadrent ce chemin d'approfondissement de la RSE à ce sujet :

1. Convoquer et sensibiliser les hommes d'entreprises et les syndicalistes afin de les insérer dans la thématique. Parmi les instruments utilisés, nous remarquons le dîner annuel d'ICW GLOBAL qui propose d'élargir la réponse sociale au SIDA où de nombreux hommes d'entreprises ont ou ont eu leur premier contact avec la thématique du VIH / SIDA. Ce dîner a déjà lieu à Buenos Aires et à Managua.

2. Le processus de sensibilisation fini, inviter des entrepreneurs à s'inscrire au Conseil de l'entreprise internationale à l'appui d'ICW GLOBAL pour concevoir des actions conjointes à réaliser au sein du milieu entrepreneurial et une stratégie de communication qui rende visible cet



effort collectif et montre clairement que l'investissement social est partie constituante de cette initiative.

3. Promouvoir la création de milieux de débat et de formation sur le répertoire de directives de l'OIT et le Pacte Global au sein des entreprises, en intégrant les différents acteurs qui y participent (employés, syndicats, patrons).

4. Conseiller les entreprises dans la création d'un volet dans leurs guides de procédures et codes d'éthique qui explicitent les bonnes pratiques d'intégration et de non discrimination envers des employés vivant avec le VIH, en axant le noyau dur de ce volet sur le respect de leurs Droits de l'homme et garanties en vue d'une bonne qualité de vie dans le milieu du travail.

5. Élaborer les termes de référence qui seront déclinés pour la création d'un Diplôme qui reconnaisse l'entreprise comme amicale en matière de SIDA. Ce sera une reconnaissance au bon comportement de l'entreprise axé sur les bonnes pratiques par rapport à la thématique dans le milieu du travail ; c'est pour cela qu'elle travaille dans le paramétrage des pratiques mentionnées, en élaborant quelques indicateurs nous permettant de les mesurer.

6. Apporter la perspective de genre, en favorisant l'égalité de conditions de travail, portant une attention particulière aux femmes, jeunes femmes et adolescentes travailleuses vivant avec le VIH.

**Fait en mars, 2011**

World Peace Campaign